

Le 15 octobre 2018

La Cité de Clarence-Rockland
1560 rue Laurier
Rockland, ON K4K 1P7

Sujet: demande de dérogation pour le règlement de clôture

Bonjour chers conseillers/conseillères,

Je, Pierre Lafontaine, ainsi que ma conjointe Line Denis habitons le 19 Clarence Court dans la belle communauté de Clarence-Rockland depuis 1998. La campagne, un grand terrain dans un rond points, quoi de mieux pour fonder notre famille.

Depuis plus d'un an, nous n'avons plus d'intimité dû au voisin du 25 Clarence Court. Des regards constants à travers leurs fenêtres, ainsi que de leur stationnement, envahi notre intimité. Ces actes sont très déplaisants. À plusieurs reprises, nous avons reçus des remarques désobligeantes et blessantes. Aucun savoir vivre. L'installation d'une clôture de 6 pieds de haut entre les deux propriétés à partir du coin du garage jusqu'au poteau d'hydro, nous permettrait de retrouver notre intimité. La distance de 20 pieds entre le bout de la clôture (poteau d'hydro) et la rue Clarence Court permettrait au voisin de reculer de son stationnement en toute sécurité.

Le règlement de la Cité de Clarence-Rockland sur l'installation de nouvelle clôture à l'avant de la maison stipule qu'elle ne doit pas excéder 32 pouces de haut. Je demande de prendre en considération notre situation et de considérer ma demande de dérogation.

Je vous remercie à l'avance.



Pierre Lafontaine
613.446.2287 / 613.222.4415

RECEIVED
17 OCT 2018

Je n'ai aucune objection à l'installation d'une clôture du coin du garage jusqu'au poteau d'électricité sur la propriété du 19 Clarence Court.

I have no objection with the installation of a fence in front of the garage from the corner to the hydro post on the property of 19 Clarence Court.

Josée Labelle
1 Clarence Court

JOSÉE LABELLE OCT 15/18

TIM NARBONNE
2 Clarence Court

Tim OCT 15/18

ALEXANDRE BOZADIN
7 Clarence Court

Alex OCT 15/2018

CAROLE CLÉMENT
8 Clarence Court

Carole OCT 15/18

Patrice O'Reardon 613 295 7360 Partic en vacance
13 Clarence Court

Ian Thompson
14 Clarence Court

Patrice OCT 15/2018

ERIC ROUSSEAU
20 Clarence Court

Eric OCT 15/2018

I REQUIRE THIS PLAN TO BE
DEPOSITED UNDER THE LAND TITLES
ACT

JULY 9 1987
J. Payette
J.G. PAYETTE
ONTARIO LAND SURVEYOR

PLAN 50R-5489

RECEIVED AND DEPOSITED

July 21 1987

J. M. S. Justice, Jr., Dep.
LAND REGISTRAR FOR THE LAND
TITLES DIVISION OF

RUSSELL...No. 50.....

"CAUTION" THIS PLAN IS NOT A PLAN OF SUBDIVISION WITHIN THE MEANING OF THE PLANNING ACT

SURVEYOR'S CERTIFICATE

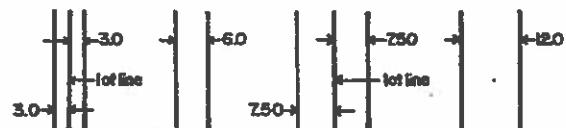
I hereby certify that

This plan is an accurate compilation based on data derived from plan 50M-151.

NOTES

METRIC Distances shown on this plan are in metres and can be converted to feet by dividing by 0.3048

- L All parts lie wholly within the limits of lots have perpendicular widths of 3.00, 6.00, 7.50 and 12.00 respectively shown thus



2. All previously undefined limits are parallel to existing limits and are productions thereof and intersect at common points.

AN OF

COUNTY ROAD

